# CAPD du 28 août 2018 Phase 3 du mouvement et informations diverses

# Mouvement chez les IEN:

Stanislas Adamckiewitz quitte la circ<mark>o d</mark>e J<mark>arn</mark>y pou<mark>r C</mark>anopé Grand Est Jean-François Bonasso quitte Longwy 1 pour Jarny

Delphine Dumet, CPC à Pont à Mousson, fera fonction d'IEN à Longwy 1 pour un an. Le 3e poste de CPC à Pont à Mousson risque de ne pas être occupé, ce que le SNUipp a dénoncé. Des précisions seront apportées lors du CTSD. Le SNUipp renouvellera en CTSD sa demande de pourvoir au poste de CPC.

# Situation départementale

Malgré la situation déficitaire annoncée en juin, la Meurthe et Moselle est aujourd'hui en situation légèrement excédentaire ou quasiment à l'équilibre. La situation se précisera à la suite des ajustements de carte scolaire en septembre.

## Mouvement

Suite à la phase 2 du mouvement, 5 demandes de révision d'affectation ont été formulées. Seules deux révisions d'affectation ont été acceptées car elles répondaient à un des motifs suivants (critères fixés par l'IA DASEN):

- erreur de l'administration
- problème social avéré par l'assistante sociale
- problème médical avéré par le médecin de prévention

Lors du 3ème mouvement, il y a eu 49 personnes à affecter. Il restait l'équivalent de 41 postes. 7 collègues restent donc sans affectation et seront nommées lors de la 4ème phase du mouvement (5 septembre). Pour la pré-rentrée et la rentrée, ces personnes seront positionnées sur les circonscriptions de Blainville et Lunéville afin d'épauler les directeurs-trices des écoles 2 et 3 classes, en attendant que des besoins de remplacement long fassent jour.

# RDV carrière

Les collègues ayant eu un RDV carrière au cours de l'année scolaire 2017-2018 ont été destinataires du rapport de leur IEN. Ils avaient 3 semaines pour demander des modifications éventuelles. L'appréciation définitive de l'IA sera fixée au plus tard le 15 septembre. Les collègues recevront un message automatique leur indiquant que le Compte rendu définitif est accessible sur SIAE. En cas de contestation de cet avis, chacun a jusqu'au 15 octobre pour le signifier (voir la démarche dans le décret du 05 mai 2017). L'administration a en retour jusqu'au 15 novembre pour répondre aux remarques.

## Stages Modules Inter Ministériel (MIN)

La validation des candidatures des collègues du département se fera lors de la CAPD du 11 septembre.

D'ici là, les collègues doivent candidater (une note de service doit être sur le PIAL). 80 stages dans le domaine spécialisé sont accessibles. Le public ciblé doit correspondre au poste occupé. Pensez à informer le SNUipp FSU 54 de votre candidature.

#### Ineat-Exeat

Les critères pour obtenir un exeat sont : handicap, rapprochement de conjoints ou rapprochement d'enfants.

3 possibles ineats sont encore en attente de l'exeat du département d'origine.

#### BAAZ rattachées à St Max

12 affectations ont eu lieu en juin sur ces nouvelles brigades visant à faire du remplacement long en priorité.

Les 12 personnes ont été réparties en fonction du type de remplacement, du nombre de remplacement à faire par circonscription et du nombre de BAAZ disponibles. L'IA DASEN a tenu compte du lieu d'habitation de chacun pour leur affectation.

# Psychologues scolaires

5 postes de PsyEn sont vacants (2 à Lonwy2, Longwy 1, Jarny, Jarville).

L'IA est en attente d'un arbitrage académique pour obtenir l'autorisation de recrutement de personnels contractuels.

#### Dotation en AESH

Le vivier des 906 AESH du département est constitué par 3 dotations :

- dotation spécifique DSDEN = 465,5 ETP (équivaut à 760 personnes, dont 153 des ex CUI devenu AESH et 152 AESH devenu en CDI)
- dotation spécifique de Levassor = 72,5 ETP (équivaut à 146 personnes)
- dotation Contrat Emploi Compétences = dotation de 365 personnes

Ces 906 AESH accompagnent 1513 élèves dans le département (la plupart sont mutualisés).

A ce jour, il manque encore des personnes à recruter (contrats CEC). 55 élèves ont une notification d'accompagnement et ne seront pas accompagnés à la rentrée. L'objectif fixé est un accompagnement de tous pour fin septembre.

Nouveauté : un CEC peut passer AESH après 9 mois d'exercice en CEC au lieu de 24 mois précédemment (décret de juillet 2018).

# Recrutement des services civiques

900 recrutements sont autorisés dans l'académie.

La gestion est modifiée via une plate-forme académique. La nouvelle procédure de recrutement sera semi-dématérialisée. Une note de service académique a été publiée sur le PIAL en juillet et une republication est prévue dans les jours qui viennent.

#### Décharges de directions 2 et 3 classes

En 2017-2018, les directions 2 classes ont eu en moyenne 8,58 jours de décharge.

Les directions 3 classes ont eu en moyenne 9,07 jours de décharge.

Le SNUipp n'a pas manqué de rappeler que ce sont 10 jours réglementaires auxquels ont droit les collègues et que l'administration doit tout mettre en œuvre pour réussir à atteindre les 10 jours statutaires pour chacun.

#### Relevé des grèves

Le relevé papier pour les non grévistes est caduque : le relevé de grève passera dorénavant par une application sur PIAL. Comme avant, seuls les non grévistes auront à compléter les données les concernant. En revanche, l'application accélérera la procédure de retrait sur salaire qui devrait intervenir dans les 3 mois contre 6 aujourd'hui.

#### **CAPPEI**

Les stagiaires CAPPEI en formation sur 2 ans (session commencée en 2017-2018) seront remplacés par des BFC (sauf exception). Les BFC seront les mêmes toute l'année sur la même classe.

Les stagiaires CAPPEI en formation sur 1 an seront remplacés par des compléments affectés à l'année.